



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 - ARDECHE 07 - CANTAL 15 - DROME 26 - ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43
PUY DE DOME 63 - RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : Domaine de la Brunerie – 180 Boulevard de Charavines - 38500 Voiron

Mail : cr-auvergne-rhonealpes@petanque.fr

Voiron, le 27 octobre 2021

Réunion du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes le 25 novembre 2021 en VISIO COMPTE-RENDU

Présents :

Mmes V. BAJOLLET - V. BERTRAND - C. MONIN - M. ROUX - N. TRIVES
Mrs C. ALIGNÉ – JP. CARTIER – R. CASTANT – P. CHIRAND - F. DELAUNE
R. EVRARD – G. GARIN-LAUREL – A. KHALINI - N. MAISON - J. MASSINI
F. MONIER - A. ORTHALA - R. TARTRY - JY. THEARD - R. THOMET

Assistent à la réunion :

Mr C. ARSAC, CTR

Excusés : M. CHANUT - P. JEUDY - C. LAVAL

Absents : R. BIGOT - E. GOUGAT

1. Approbation du Compte-rendu de la Réunion du 16 octobre

Aucune remarque n'est formulée. Le CR de la réunion du 16/10/2021 est adopté.

2. Budget Prévisionnel 2022

Le Trésorier Général présente le Budget Prévisionnel 2022 qui sera soumis à l'approbation du Congrès Régional.

C'est un budget établi sur les mêmes activités que les années précédentes avec 2 hypothèses :

- Recette licences établie sur la base de 39 000 licences en 2022
- Ajout d'une dépense de 15 000 pour le Centre d'entraînement Régional

Ce budget prévisionnel est adopté par le Comité Directeur.

3. Calendrier 2022

➤ Calendrier Nationaux 2022

La liste définitive n'a pas encore été transmise par la FFJPJP. (attendre début décembre).

National Jeunes de Clermont-Ferrand : c'est une nouvelle demande qui est en concurrence avec l'International de Valence qui existe depuis plusieurs années. Le Président a demandé à l'organisateur d'avancer le National de 14h à 9h pour qu'il se termine le jour même et ainsi éviter la concurrence avec Valence le lendemain.

Face au refus de l'organisateur, le Comité Régional émet un avis DEFAVORABLE à ce national qui ne devrait donc pas figurer au calendrier 2022 si la FFPJP entérine la décision régionale.

Il y a encore des doublons sur le Nationaux car il y a des nouveaux nationaux sur un calendrier très contraint. Les règles de concurrence qui avait été établies il y quelques années peuvent donc difficilement s'appliquer.

Il faudra sans doute retravailler sur les modalités d'établissement du Calendrier des Nationaux et relancer la réunion annuelle des Organisateur.

Nationaux Jeunes : aide du Comité Régional

Il y aura en 2022, 37 Nationaux Jeunes. Un aide financière comme suggérée par la Fédération conduirait à un budget assez conséquent.

Le Comité Directeur valide une participation Régionale pour l'achat de récompenses sous forme d'un Bon d'Achat (l'organisateur pourra donc choisir ses récompenses).

- Fournisseur : JL BRIEL à Villefranche (69) : fournisseur du Comité Régional
- Montant du Bon d'Achat pour un National en Triplette :
 - o 150 € pour un National avec les 3 catégories (J – C – M)
 - o 200 € s'il y a en plus une catégorie Benjamin (4 catégories)
- Ces montants seront réduits dans le cas d'un National en Doublette (100 € pour 3 catégories) et en Tête à Tête (50 € pour 3 catégories)

Les Bons d'achat ne seront valables que pour un achat d'un montant au minimum égal au bon d'achat, chez JL BRIEL. Le budget de cette aide représente pour 2022 : 1 550,00 €

Pour rappel : nous offrons jusqu'en 2019 les coupes pour les Vainqueurs et finalistes soit 18 coupes pour 1 national à 3 catégories. Mais face à l'augmentation du nombre de nationaux pour avions décidé à partir de 2020 de n'offrir que les coupes aux Vainqueurs soit 9 coupes pour 1 national à 3 catégories. Cette dotation devait représenter une dépense d'environ 120 € pour 1 national.

Le Bon d'achat proposé à 150 € est donc supérieur à l'aide apportée précédemment aux Nationaux Jeunes

➤ Calendrier Régionaux 2022

On considère que toutes les demandes pour 2022 ont été formulées. Elles sont conformes aux règles établies.

Le calendrier est donc définitif.

4. Congrès Régional

Invités :

- Personnalités

M. MORLOTTI : qui n'avait pas pu répondre à l'invitation du Challenge de l'Amitié

M. LACHIZE : Président Commission de Discipline

JC. DESBOUYS : Secrétaire-Rapporteur Commission de Discipline

- Champions

AS Roanne : Ch. France Minimes : réponse positive : 5 personnes

JP Rumilly : Ch. France Clubs Jeunes : réponse positive (nombre à confirmer)

J. BONNAURE : Ch. Monde Jeunes : P. CHIRAND se charge de le contacter

Pas de réponse du Club des Canuts (Ch. France Féminin) – P. SUCHAUD (Ch. Monde) n'est pas disponible à la date du Congrès.

Il pourrait y avoir d'autres invitations suivant les résultats des finales CRC du week-end prochain avec 5 clubs participants.

Récompenses : Après discussion, le barème des récompenses est arrêté : (il devra figurer sur notre document « Barème indemnités ») :

600 € pour un Champion du Monde

400 € pour un Champion d'Europe

200 € pour un Champion de France

L'indemnité sera versée par chèque aux seniors, sous forme de Bon d'Achat pour les Jeunes (Décathlon pour cette année).

Une valisette cadeau (R. Castant) sera offerte aux coaches des équipes Jeunes (1 pour Roanne, 2 pour Rumilly).

Débats après-midi

Il faut profiter de la présence du Comité Directeur et des 12 Présidents de CD pour aborder certains sujets qui constitueront des axes de travail importants pour les Commissions, en 2022. Sujets retenus :

- Les jeunes (compétitions 2022, reconquête des licenciés)
- L'ETR (organisation, missions)
- Compétition Féminine en Auvergne

Organisation du Congrès

Le CD01 a majoré les forfaits journaliers de participation des Comités et membres CR, par rapport à ce qui leur avait été donné et qui est appliqué habituellement.

Par ailleurs le prix du repas du Vendredi soir paraît excessif et va alourdir la charge du CR et des CD.

Le Président prend contact avec le CD01 pour leur rappeler les règles à respecter pour l'organisation de ce Congrès.

Le Président,
Pascal CHIRAND



Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre CARTIER

